

INITIATIVES



par **LUC GRUSON**
directeur de l'Adri

Altérités, un magazine électronique consacré à la diversité culturelle

À la rentrée 2002, le site *Lumièresdebrindisi.com* a vu le jour. fruit d'une coproduction entre l'Adri et Vu-net, filiale Internet du groupe Vivendi-Universal. Dans le cadre de ce site portail, le magazine en ligne conçu par l'Adri. *Altérités*, accompagne dans un premier temps la programmation de l'ensemble des télévisions européennes du groupe Canal+, consacrée au thème des migrations durant tout le mois d'octobre. À la fin de cette opération, l'Adri continuera seule la gestion du portail et l'édition du magazine en ligne.

C'est dans un climat d'incrédulité que l'Adri avait ouvert au début de l'année 1997 son site Internet : un bon nombre de partenaires de l'agence considéraient alors que les nouvelles technologies étaient un gadget inutile dans le secteur social, où "les-gens-n'ont-même-pas-d'ordinateur". D'autres expliquaient qu'Internet était impropre à un usage professionnel, pour un centre de ressources digne de ce nom. Mais ce choix stratégique s'est très rapidement avéré profitable pour l'Adri, avec des retombées immédiatement perceptibles : la notoriété, bien sûr, une productivité accrue, c'est vrai également, mais surtout des effets induits considérables. Tout d'abord, il fallut repenser globalement le traitement de l'information en interne pour la rendre "publiable" sur des standards numériques, puis requalifier tout le personnel sur des métiers émergents. Enfin – et surtout – le succès devait se mesurer en termes de fréquentation, le nombre d'utilisateurs du site ayant immédiatement suivi une courbe exponentielle qui ne s'est pas ralentie depuis. Avec une fréquentation qui a triplé chaque année (en 2002, 700 000 requêtes et plus de 15 000 téléchargements ont été enregistrés mensuellement), le site de l'Adri est devenu à sa manière un média incontournable sur les thèmes de l'immigration, de l'intégration et de la politique de la ville.

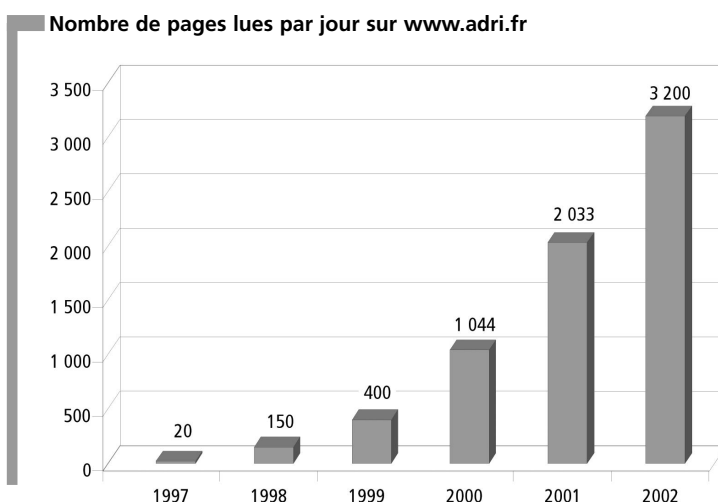
S'adresser au grand public

En dépit de ce succès, il faut bien reconnaître que les informations disponibles sur le site de l'Adri, si elles sont très nombreuses, apparaissent souvent touffues, parfois très administratives, et en tout cas peu accessibles au public non averti. Aussi, afin de tirer le meilleur parti de la position qu'elle a acquise sur Internet, l'Adri a envisagé à partir de 2001 de lancer un nouveau site tourné vers un public plus large que le cercle des profession-



nels auxquels elle s'adresse habituellement. Le scénario consistait à imaginer un média structuré non pas seulement comme un portail vers les thématiques de l'Adri, mais également comme un véritable projet de magazine en ligne, permettant de diffuser à intervalles réguliers de l'information et de l'actualité.

Sur un plan plus politique, ce projet devait répondre à la demande, souvent évoquée par les partenaires du Groupement d'intérêt public (Gip) Adri, d'une information tournée vers un public large, hors du cercle des spécialistes, universitaires et militants. Par ailleurs, les élections de ce début d'année 2002 ont rappelé que les politiques d'intégration devaient englober un travail en profondeur sur la société française dans son ensemble, et que les questions de la lutte contre les discriminations et de la diversité culturelle devaient devenir un enjeu de société partagé par le plus grand nombre, et pas uniquement par les spécialistes du social ou des banlieues. Mais l'approche de ces questions est rarement satisfaisante : souvent partisans, affectifs ou culpabilisants, les contenus propo-



sés par les grands médias peinent à donner une vision positive et prospective de ces thèmes qui font débat. C'est pourquoi, dans le projet de l'Adri, les thématiques culturelles sont mises en avant, comme "porte d'entrée", parce qu'elles valorisent les actes positifs d'expression et de création et contribuent à construire de la "culture commune", donc de l'identité. Elles constituent également un vecteur majeur en direction des jeunes, trop souvent laissés pour compte des politiques culturelles publiques, alors qu'ils sont en même temps les premiers consommateurs de produits culturels numériques.

Pour autant, il ne s'agit pas de faire un "site à thème" de plus, capable de satisfaire le besoin de divertissement de l'internaute badaud. Il ne s'agit pas non plus de constituer une "niche commerciale" autour du multicultu-

ralisme comme alternative – tribale et communautaire – à la consommation de masse. Le projet se présente d'emblée comme un "service public", avec la volonté d'informer de manière claire sur des problématiques d'actualité tout en apportant des contenus distrayants et éducatifs.

Un partenariat original pour un portail en devenir

Le projet imaginé par l'Adri prend forme au printemps 2002, à la suite d'une entrevue avec la filiale Internet de Vivendi-Universal (VU-net). En effet, cette société contacte l'Adri car elle est chargée de réfléchir à la réalisation d'un portail accompagnant la programmation télévisée des chaînes du groupe, notamment Canal+, autour de la thématique de l'immigration. L'idée d'une coproduction du site s'impose rapidement, en partenariat avec le Fasild (Fonds d'action sociale pour l'intégration et la lutte contre les discriminations), qui soutient immédiatement le projet. Au cours de l'été 2002, un partenariat est finalisé avec l'objectif de lancer un site grand public à l'occasion d'une opération conjointe télévision et Internet, dans le cadre du programme du groupe Canal+ baptisé "les lumières de Brindisi" (*voir encadré, p. 111*). Avec ce projet, VU-net et l'Adri mettent en commun les médias et l'audience de l'un avec les contenus de l'autre. Le dispositif conçu conjointement doit permettre une forte interactivité et une visibilité grand public. Pour l'Adri, il est clair que ce partenariat constitue une opportunité inespérée de faire connaître son nouveau média à un public large, avec une audience assurée par les chaînes de télévision et les portails Internet du groupe Vivendi-Universal en France et en Europe.

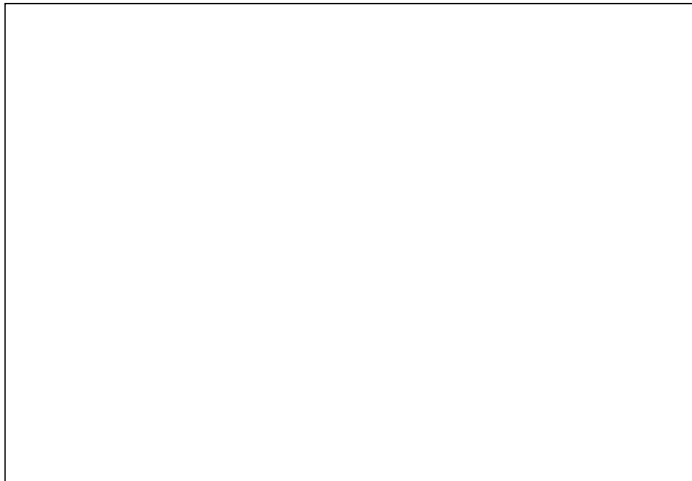
L'originalité de ce projet réside également dans le caractère inhabituel du partenariat entre un grand groupe de médias et une agence publique, basé sur une coproduction où chacune des parties conserve la propriété des contenus qu'elle apporte au site. Par ailleurs, à compter du 15 janvier 2003, l'intégralité du site sera transférée sous la responsabilité de l'Adri, dans une sorte de "mécénat en nature" inédit. Il aura alors vocation à demeurer une sorte de "portail thématique" et sera remodelé pour pouvoir s'adapter à d'autres événements. Des pourparlers sont notamment en cours avec l'Afaa (Association française d'action artistique) à propos de "l'année de l'Algérie". C'est là finalement le vrai défi de cette aventure : pouvoir mobiliser dans la durée des partenaires publics et privés autour de la conviction qu'il est indispensable de travailler ensemble – en agissant et non pas seulement en dénonçant les préjugés et les représentations – pour que la société française tout entière porte un regard plus ouvert sur le monde. Les événements de ces dernières années n'ont fait que confirmer l'urgence de laisser des portes ouvertes pour le dialogue et la rencontre. Les nouvelles technologies permettent ce prodige de mettre des millions de personnes en contact, mais il y a déjà trop de messages et pas encore assez de sens. ■



Les lumières de Brindisi

En mars 1991, des milliers d'Albanais débarquaient dans le Sud de l'Italie... Refoulés, ils ont toutefois connu un instant d'espoir et de joie : ils ont vu les "lumières de Brindisi". L'image restera gravée de cet instant où, dans la nuit, le rêve d'Europe, promesse de prospérité et de bonheur, a soudain pris forme... C'est le désir d'évoquer ce "grand rêve d'Europe" qui a conduit l'écrivain journaliste Jorge Semprun à proposer à Canal+ un projet fédérant l'ensemble des programmes européens du groupe. L'opération télévisée "les lumières de Brindisi", programmée en octobre, a associé vingt-sept chaînes de télévision en Europe. À travers cette opération, le Groupe Canal+ vise à "éveiller les consciences des téléspectateurs européens et les amener à réfléchir sur le thème du 'vivre ensemble' et les moyens de participer à la construction de l'Europe de demain". D'un point de vue éditorial, l'originalité du projet consiste à :

- donner la parole aux migrants ;
- ne plus les considérer comme des objets d'étude ;
- regarder l'immigration et le brassage culturel à travers les yeux de ceux qui créent et créeront les cultures de demain ;
- avoir une approche positive de l'intégration par le biais de partages d'expériences.



La partie du site portail réalisée par l'Adri est un magazine en ligne, *Altérité.fr*, qui met en avant les contenus phares de l'Agence, mais aussi les informations transmises par ses partenaires et les membres de ses réseaux, remodelées afin d'être plus accessibles pour un public non spécialisé. Sa une met en relief l'actualité du moment, et ses rubriques, remises à jour régulièrement, proposent portraits, dossiers, initiatives, films, livres, musique... Le tout est complété par des informations pratiques, un agenda, des liens, des dossiers pédagogiques...

► Son adresse actuelle : www.lumieresdebrindisi.com/home.html

Ultérieurement, en fonction des nécessités du portail, le site et le magazine en ligne pourront être renommés.

► Contact : info-mag@adri.fr.